

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2019

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019
O11 Charges à caractère général	2 524 432,65 €	2 447 140,12 €	2 680 740,00 €	2 331 367,31 €
O12 Charges de personnel	2 968 916,21 €	3 026 696,35 €	3 263 400,00 €	3 225 224,14 €
65 Charges de gestion courante	707 116,36 €	799 659,42 €	904 638,00 €	881 601,50 €
O14 Atténuation de produit	1 363 082,88 €	1 195 440,99 €	1 217 625,00 €	1 195 221,92 €
66 Charges financières	37 752,63 €	31 472,89 €	50 501,00 €	49 324,37 €
67 Charges exceptionnelles	2 390,66 €	25 484,23 €	14 000,00 €	8 460,51 €
68-6878 Provisions semi budgétaire	5 000,00 €	2 995,00 €	13 860,00 €	13 860,00 €
022-DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	11 594,00 €	0 €
TOTAL DEPENSES REELLES	7 608 691,39 €	7 528 889,00 €	8 156 358,00 €	7 705 059,75 €
6521-Subvention équilibre budget annexe ZAE Foncière	371 818,92 €	204 031,66 €	10 000,00 €	5 053,10 €
042- Amortissements / cessions	372 964,12 €	481 583,44 €	447 830,35 €	447 830,13 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	590 746,70 €	0 €
TOTAL GENERAL	8 353 474,43 €	8 214 504,10 €	9 204 935,05 €	8 157 942,98 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 2 331 367,31 € (-4,73 % par rapport au CA 2018) :

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont les suivantes :

- + 9 632 € de travaux d'entretien sur le bâtiment de l'antenne intercommunale de Dompaire ;
- + 27 022 € liés aux transports scolaires (interclasse et transport haut le pied non comptabilisés en 2018) ;
- + 36 936 € pour le CTEAC (6 nouvelles écoles ont bénéficié du dispositif, ceci avec des recettes supplémentaires) ;
- + 5 551 € pour le Musée de la Lutherie (catalogues et imprimés) ;
- + 16 074 € liés à la création d'un nouveau code analytique comptable spécifique pour les MSAP ;
- + 6 955 € liés à des entretiens de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- + 12 456 € liés à la mise en exploitation de la micro-crèche à Madegney ;
- + 15 577 € liés à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial ;
- + 10 114 € pour le tourisme (publications, salons, logiciel de perception de la taxe de séjour, ...) ;
- - 44 527 € de remboursements des frais de gestion de la MSAP de Dompaire au PETR des Vosges Centrales ;
- - 24 580 € de rémunération à l'AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour les marchés d'assurances de la CCMD en 2018 ;
- - 7 303 € de projets d'éveil musical non réalisés pour les crèches ;
- - 5 022 € pour la ludothèque liée à une dépense exceptionnelle en 2018 suite à un vol ;
- - 40 028 € d'assurance dommage-ouvrage pour les travaux sur la piscine intercommunale (paiement en 2018) ;
- Ordures ménagères : - 113 051 € globalement
 - - 93 677 € de contrats de prestations de services EVODIA liés à la baisse du coût

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- traitement/transit/transport des OM passé de 141 euros la tonne à 105 ;
- - 14 068 € d'entretien du matériel roulant ;
 - - 14 011 € de cotisations liées aux charges de structures d'EVODIA imputé à un nouvel article ;
 - -10 394 € de charge de traitement des apports en déchèterie ;
 - - 17 209 € liés au suivi-animation du PIG Habitez-mieux ;
 - - 4 728 € liés au transfert de la compétence GEMAPI à l'EPTB ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 3 225 224,14 € (+ 6,56 % par rapport au CA 2018)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont les suivantes :

- + 81 619 € liés aux MSAP (transfert maison des Pampres, compensé en partie en recettes par l'attribution de compensation de la commune de Mirecourt) ;
- + 20 000 € liés au recrutement d'un MNS et d'un agent d'entretien supplémentaire à compter de la rentrée scolaire 2019 et à la création d'un poste de responsable de la piscine (0.2 ETP) ;
- + 28 131 € liés au remboursement des mises à disposition de personnel du transport scolaire (non comptabilisées en 2018) ;
- + 34 772 € liés au recrutement d'un ambassadeur mobilité (pour le compte du SCOT) à compter du 1er janvier 2019 (poste financé à 100 %) ;
- + 40 000 € liés au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et au développement de la mutualisation.

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 881 601,50 € (+ 10,25 % par rapport au CA 2018)

Ces dépenses sont principalement constituées par les subventions aux associations (316 730 €), les contributions aux structures partenaires (262 393 €), les participations communales pour la gestion des eaux pluviales dans les réseaux unitaires versées au budget annexe assainissement (173 501 € TTC) et les indemnités des élus (113 996 €),

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont les suivantes :

- + 5 742 € de subvention d'équilibre à la Fédération des Foyers Ruraux pour le fonctionnement du périscolaire du P'tit Xaintois ;
- + 52 000 € de subvention d'équilibre liée à la mise en exploitation de la micro-crèche associative à Madegney ;
- + 10 769 € d'admissions en non-valeurs de redevances ou de taxes d'enlèvement d'ordures ménagères ;
- + 91 237 € de cotisations à l'EPTB : liés au passage de la cotisation de 1,5€/hab à 2019 contre 1€/hab en 2018 pour la compétence PI (Prévention des Inondations) et + 81 738 € liés au transfert de la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques) ;

- - 31 500 € de subvention pour l'organisation du Symposium de sculpture (organisé tous les 2 ans) ;
- - 30 376 € de subvention d'équilibre liée à un résultat exceptionnel 2018 de la crèche associative à Ville sur Illon ;
- - 11 993 € de participations communales pour la gestion des eaux pluviales dans les réseaux unitaires (173 501 euros pour 2019 contre 185 494,52 euros pour 2018) ;

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 1 195 221,92 € (-0,02 % par rapport au CA 2018)

Ces dépenses sont principalement constituées par le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR = 195 274 €) et les Attributions de Compensation (AC) versées aux communes (999 851 €).

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 49 324,37 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts. En 2019 ce poste a augmenté du fait du recours à l'emprunt d'1,5 M € pour le financement du projet de rénovation et d'extension de la piscine intercommunale.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 8 460,51 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations diverses de titres sur exercices antérieurs.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 13 860 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 022 Dépenses imprévues de 0 €

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2019 : 7 705 059,75 euros

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 382 222,78 €

+ Amortissements des opérations de cessions de 65 607,35 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en recettes d'investissement au chapitre 040.

Soit un total des opérations d'ordres de 447 830,13 euros

Article 6521 Subvention d'équilibre au budget ZAE de 5 053,10 €

**Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2019 de
8 157 942,98 euros**

(= 7 705 059,75 € + 447 830,13 € + 5 053,10 €)

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019
70 Produit des services du domaine	957 783,03 €	836 554,48 €	859 479,00 €	868 899,71 €
73 Impôts et taxes	4 751 669,49 €	5 405 436,07 €	5 301 486,00 €	5 380 388,41 €
74 Dotations et participations	2 287 716,91 €	2 203 998,41 €	2 134 298,00 €	2 142 108,08 €
75 Autres produits gestion courante	44 647,24 €	46 916,21 €	48 757,00 €	50 306,91 €
77 Produits exceptionnels	41 733,05 €	92 883,35 €	84 757,35 €	98 419,11 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	6 508,00 €	3 987,00 €	13 860,00 €	13 810,12 €
O13 Atténuation de charges	176 638,64 €	247 472,53 €	190 000,00 €	223 951,79 €
TOTAL RECETTES REELLES	8 266 696,36 €	8 837 248,05 €	8 632 637,35 €	8 777 884,13 €
O42 -777 quote part des subventions transférées	145 161,60 €	115 704,59 €	117 395,00 €	117 394,05 €
Excédent : 002	3 607 679,77 €	2 362 589,89 €	2 059 042,17 €	2 059 042,17 €
TOTAL GENERAL	12 019 537,73 €	11 315 542,53 €	10 809 074,52 €	10 954 320,35 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 868 899,71 € (+ 3,87 % par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées des recettes des équipements culturels (219 427,93 €) et sportifs (32 020,59 €) et des recettes du service ordures ménagères (redevances et autres produits : 597 632,50 €).

Chapitre 73 Impôts et Taxes d'un montant de 5 380 388,41 € (-0,46 % par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées des impôts locaux (3 160 101 €), de la taxe d'enlèvement des

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

ordures ménagères (1 132 556 €), de la taxe de séjour (16 144,67 €), du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (251 093 €) et de l'attribution de compensation versée par la commune de Mirecourt au titre des transferts de charges (817 744 ,77 €).

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont les suivantes :

- + 116 500 € de CFE (cotisation foncière des entreprises) ;
 - + 15 709 € de CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée) ;
 - + 63 208 € de TASCOT (cotisation sur la valeur ajoutée) ;
 - + 28 220,65 € de TH, TFPB et TFNB ;
 - + 37 785 ,60 € d'attribution de compensation de la commune de Mirecourt (services communs et transfert de la maison des Pampres) ;
 - + 6 351 € de FPIC (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales)
 - + 16 144,64 € de taxes de séjour (instaurée au 1^{er} janvier 2019) ;
 - + 20 875 € de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ;
-
- - 358 731 € de recettes exceptionnelles liées à un rattrapage de fiscalité directe sur des années antérieures (2017 et 2018) ;

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 2 142 108,08 € (-2,81 % par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées par la dotation globale de fonctionnement (1 134 821 €) et autres compensations, subventions et participations diverses.

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont les suivantes :

- + 49 529,45 € au nouveau contrat enfance jeunesse (CEJ) ;
-
- - 21 656 € de DGF
 - - 61 727,44 € d'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle (encaissement en 2018 des exercices 2017 et 2018) ;
 - - 39 721 € de compensation de perte de CET (Contribution Economique Territoriale = CFE +CVAE) sur exercices antérieurs ;

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 50 306,91 € (+ 7,23% par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants (32 016 €) et par les revenus des locations.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 98 419,11 € (+ 5,96% par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées par des produits de cessions de parcelles (65 607,35 €) à OLRV, COLLOT, FERRALU et VAUTRIN, ainsi que des produits exceptionnels divers (remboursements d'assurances, écritures comptables liés aux cotisations pour la copropriété du centre d'activités de l'Aéropôle, etc.), par des annulations de mandats sur exercices antérieurs, d'admission en non valeur de créances. A noter que ces recettes sont variables d'une année à l'autre.

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 13 810,12 €

Ces recettes sont constituées par les reprises sur provisions pour risques et créances douteuses.

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 223 951,79 € (- 9,50 % par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées par les remboursements des communes des mises à disposition de personnels (secrétaires de mairies, services partagés avec la commune de Mirecourt, prêts de MNS, etc.), par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

Ces recettes sont variables d'une année à l'autre.

TOTAL DES RECETTES REELLES 2019 : 8 777 884,13 euros

Soit un excédent des opérations réelles de 1 072 824,38 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Ce qui représente au **taux d'épargne brute de 12,22 %** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)
Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement.

Chapitre 042 Amortissements des subventions d'un montant de 117 394,05 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 040.

Soit un déficit des opérations d'ordres de 330 436,08 euros
(= 447 830,13 € de dépenses d'ordres - 117 394,05 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE 2019 : + 742 388,30 euros
(= 1 072 824,38 € d'excédent des opérations réelles - 330 436,08 € de déficit des opérations d'ordres)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 :
10 954 320,35 euros

=

Total des recettes réelles de 8 777 884,13 euros

+

Amortissements des subventions (Chapitre 042) de 117 394,05 €

+

Excédent de fonctionnement reporté 2018 (Chapitre 002) de 2 059 042,17 €

Soit un RESULTAT DE CLOTURE de 2 796 377,37 euros

(= 10 954 320,35 € de recettes de Fonctionnement - 8 157 942,98 € de dépenses de Fonctionnement)

Auquel il faut soustraire le **BESOIN de Financement d'investissement 2019 de - 39 700,90 euros**

Soit un excédent 2019 à reporter en 2020 de 2 756 676,47 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

2. La section d'investissement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2019	REALISES	ENGAGES	TOTAL R+E
16 Emprunts	269 572,00 €	269 764,44 €	0,00 €	269 764,44 €
OP21- charges pluriannuelles CHAUDIERES	40 601,00 €	31 063,38 €	8 070,00 €	39 133,38 €
165-711/712 Dépôts et cautionnement	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O20 dépenses imprévues	36 088,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20-21-23 : DEPENSES INVESTISSEMENT	5 988 367,00 €	4 434 073,16 €	856 032,20 €	5 290 105,36 €
OPFI-271-PARTS SOCIALES SEM ENR	125 000,00 €	125 000,00 €	0,00 €	125 000,00 €
SUB EQUILIBRE AEROPOLE (27638)	134 413,00 €	34 041,43 €	0,00 €	34 041,43 €
TOTAL DEPENSES REELLES	6 583 672,26 €	4 893 942,41 €	864 102,20 €	5 758 044,61 €
O40 -139... Subvention d'équipement	117 395,00 €	117 394,05 €	0,00 €	117 394,05 €
O41 -OP Patrimoniales-2312	83 000,00 €	82 336,25 €	0,00 €	82 336,25 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	200 395,00 €	199 730,30 €	0,00 €	199 730,30 €
TOTAL GENERAL	6 784 067,26 €	5 093 672,71 €	864 102,20 €	5 957 774,91 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 269 764,44 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Auquel il faut ajouter **39 133,38 €** de charges pluriannuelles pour le parc des chaudières de la CCMD.

Chapitre 020 Dépenses imprévues de 0 €

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'un montant de 5 290 105,36 €

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 46 052,04 € de travaux sur l'aménagement de l'Ilion ;
- 136 721 € total des aides aux particuliers dans le cadre du PIG « habiter mieux » (CD88 12,38 %, Région 43,56 %, CCMD 44,06 %) ;
- 3 707 376 € pour les travaux sur les équipements sportifs (dont 3 647 523,28 € pour la rénovation et l'extension de la piscine intercommunale, 46 734,37 € pour les stades et 11 521,75 € pour les COSEC) ;
- 7 409,17 € pour l'école d'Oëlleville ;
- 17 723,66 € d'achat de logiciels et matériel informatique ;
- 225 381,21 € pour le service de collecte des ordures ménagères et déchèteries (dont 50 053,20 € d'équipements et 175 328,01 € d'aménagement d'une zone de transit des déchets verts et gravats) ;
- 426 988,46 € pour les travaux sur les équipements culturels (dont 363 569,53 € pour la réalisation d'une couveuse et d'un show-room à destination des luthiers, 40 740 € d'écriture de Projet Culturel de Territoire, 4 680 € d'étude de programmation des musées, 18 008,93 € de travaux divers sur les musée) ;
- 59 086,06 € d'équipements culturels (dont 25 831,60 € d'achat ou de réparation d'instruments, 26 795€ de matériel pour le cinéma Rio) ;
- 168 700,49 € pour la construction de la micro-crèche de Madegney ;
- 48 269,44 € de travaux sur les zones économiques ;
- 232 507,83 € total des aides aux artisans et commerçants dans le cadre de l'opération OCMR FISAC (Etat 35,26 %, Région 25,57 %, CCMD 39,17 %) ;
- 212 780 € de participation à la Région liée à l'opération LOSANGE de raccordement au Très Haut Débit des communes du territoire ;
- 1 100 € d'aide à l'immobilier d'entreprises.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 27 Autres immobilisations financières

Ces dépenses sont constituées par l'entrée au capital de la Société d'Economie Mixte Energies Renouvelables à hauteur de **125 000 €**.

Subvention d'équilibre au budget annexe ZAE Foncière 34 041,43 €

(Aéropôle - Ancienne cotonnière 2 à Poussay)

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENT							
		BP 2019	CA 2019			BP 2019	CA 2019
3355-040	STOCK FINAL	673 117,00 €	522 746,62 €	001	Excédent d'inv N-1	8 216,68 €	8 216,68 €
				3555-040	STOCK INTIAL	539 262,00 €	539 261,64 €
1641	Remboursement capital emprunt terrains Aéropôle	58 774,00 €	58 773,13 €	16874	Avance du Budget Principal	184 412,32 €	34 041,43 €
Total		731 891,00 €	581 519,75 €	Total		731 891,00 €	581 519,75 €

FONCTIONNEMENT							
6015	terrain	3 150,00 €	3 150,00 €	796-043	transfert de charges (intérêts)	200,00 €	38,28 €
6045	Etudes et prestations service	12 020,00 €	19 544,50 €	71355-042	STOCK FINAL	673 117,00 €	522 746,62 €
605	Travaux zone ancienne cotonnière 2 Poussay	369 614,00 €	0,00 €	7015	Ventes de terrains	14 080,00 €	14 080,00 €
608-043	Frais bancaires+ intérêts	200,00 €	38,28 €	7015	VENTES SUR 10 000 M2 A 17	170 000,00 €	0,00 €
66111	Intérêts	200,00 €	38,28 €	7473	Subvention DETR	67 049,00 €	20 114,70 €
71355-042	intégration stock 2014	539 262,00 €	539 261,64 €	774	Subvention équilibre Budget Principal	0,00 €	5 053,10 €
Total		924 446,00 €	562 032,70 €	Total		924 446,00 €	562 032,70 €

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2019 : 5 758 044,61 euros

Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 117 394,05 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

Chapitre 041 Opération patrimoniales d'un montant de 82 336,25 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 199 730,30 €

**Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement 2019 de
5 957 774,91 €**

(= 5 758 044,61 € + 199 730,30 €)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	BP 2019	REALISES	ENGAGES	TOTAL R+E
1068 excédents de fonctionnement capitalisé	1 041 996,26 €	1 041 996,26 €	0,00 €	1 041 996,26 €
10 FCTVA (10222-01)	945 133,00 €	709 518,61 €	153 129,25 €	862 647,86 €
13-Subventions investissement	2 294 382,56 €	812 129,20 €	1 244 707,57 €	2 056 836,77 €
024-CESSIONS	-45 848,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	4 235 663,47 €	2 563 644,07 €	1 397 836,82 €	3 961 480,89 €
O40 - 28 Amortissement des biens/cessions	382 223,00 €	382 222,78 €	0,00 €	382 222,78 €
O40-Plus value (parcelles)	65 607,35 €	65 607,35 €	0,00 €	65 607,35 €
O41-OP Patrimoniales -238 (avances forfaitaires piscine) et 1021 Orgue	83 000,00 €	82 336,25 €	0,00 €	82 336,25 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	530 830,35 €	530 166,38 €	0,00 €	530 166,38 €
EXCEDENT INV N-1	1 426 826,74 €	1 426 826,74 €	0,00 €	1 426 826,74 €
O21 Virement section Fonc.	590 746,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	6 784 067,26 €	4 520 637,19 €	1 397 836,82 €	5 918 474,01 €

Chapitre 1068 Excédents de fonctionnement capitalisé d'un montant de 1 041 996,26 €

Correspond au besoin de financement n-l.

Chapitre 10 Dotations et fonds divers d'un montant de 862 647,86 €

Ces recettes sont constituées par l'excédent de fonctionnement capitalisé (n-l) et par le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA).

Chapitre 13 Subventions d'investissement d'un montant de 2 056 836,77€

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 60 969,80 € de subventions pour les travaux d'aménagement de l'Ilлон ;
- 84 710,01 € de subventions pour les aides aux particuliers dans le cadre du programme d'intérêt général PIG « habiter mieux » ;
- 1 064 125,25 € de subventions pour les travaux sur les équipements sportifs (dont 1.035.050 € pour la rénovation et l'extension de la piscine intercommunale et 29 076,23 € de CEE pour les rénovations du COSEC et du Dojo) ;
- 2 953,28 € de remboursements divers pour logiciel d'urbanisme ;
- 58 444,50 € de subventions pour les travaux d'aménagement d'une zone de transit des déchets verts et gravats ;
- 183 907,40 € de subventions pour les travaux sur les équipements culturels (dont 165 140,99€ pour la réalisation d'une couveuse et d'un show-room à destination des luthiers, 8 766,50 € pour l'écriture du Projet Culturel de Territoire, 10 000 € pour l'étude de programmation des musées,) ;
- 31 726 € de subventions pour l'achat d'équipements culturels (dont 7 611 € pour l'achat et la réparation d'instruments, 24 115€ pour le matériel du cinéma Rio) ;
- 309 386,10 € de subventions pour la construction de la micro-crèche de Madegney ;
- 77 006,16 € de subventions pour les aides aux artisans et commerçants dans le cadre de l'opération OCMR FISAC ;
- 183 208,27 € de subventions pour l'opération LOSANGE de raccordement au Très Haut Débit des communes du territoire ;

Chapitre 024 Cessions d'un montant de 0 euros

Cette recette est constituée par les cessions de bâtiments et terrains à vocation économique à des entreprises du territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

TOTAL DES RECETTES REELLES 2019 : 3 961 480,89 euros

Soit un résultat des opérations réelles de - 1 796 563,72 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 382 222,78 € + Amortissements des opérations de cessions de 65 607,35 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations patrimoniales pour un montant de 82 336,25 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en recettes d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 530 166,38 euros

**Soit un TOTAL des recettes de d'investissement 2019 de
5 918 474,01 euros**

=

Recettes réelles de 3 961 480,89 euros

+

Opérations d'ordres de 530 166,38 euros

+

Excédent d'investissement N-I de 1 426 826,74 €

**Soit un RESULTAT de l'exercice 2019 (= déficit d'investissement à reporter en 2020) de
- 573 035,52 euros**

(= recettes d'investissement réalisées - dépenses d'investissement réalisées)

(= 4 520 637,19 € - 5 093 672,71 €)

et un **BESOIN de Financement 2019 de - 39 300,90 euros**

(= recettes totales d'investissement (avec RAR) - dépenses totales d'investissement (avec RAR))

(= 5 918 474,01 € - 5 975 774,91 €)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

3. Niveau d'épargne du BUDGET PRINCIPAL(+ budget ZAE Foncière)

	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Epargne de gestion	695 757,60 €	1 200 736,94 €	1 122 148,75 €
Epargne brute	657 879,86 €	1 169 180,75 €	1 072 786,10 €
Epargne nette	374 607,44 €	881 051,45 €	705 115,15 €
Epargne nette corrigée	490 007,44 €	522 320,45 €	705 115,15 €

NB : Le calcul de l'épargne tient compte des charges pluriannuelles liées au parc des chaudières de la CCMD.

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

4. La dette du BUDGET PRINCIPAL (+ budget ZAE Foncière)

Emprunt	MONTANT DU PRET	DUREE	PERIODE	Taux	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2020
Achat ECB Poussay	280 000,00 €	12,5 ANS	du 1/4/2012 au 1/7/2024	Euribor 3 mois 1.051%	23 842,00 €	1 327,20 €	108 737,02 €
Bâtiment OM, crèche Ptits Diabes, FC camping car	1 720 000,00 €	15 ANS	du 1/09/2013 au 1/06/2028	Euribor 3 mois 1.051%	140 800,00 €	9 479,16 €	835 089,13 €
Aire GDV	300 000,00 €	20 ANS	du 25/10/2009 au 25/07/2029	4,39%-TX FIXE	15 000,00 €	6 173,44 €	146 250,00 €
BAT DOMPAIRE	175 625,00 €	20 ANS	du 5/12/2010 au 5/09/2030	2,51%-TX FIXE	8 636,30 €	2 559,62 €	105 198,72 €
PRÊT COMP. BAT DOMPAIRE	354 775,00 €	20 ANS	du 1/2/2011 au 1/11/2030	3,46%-TX FIXE	17 096,46 €	7 555,82 €	224 741,34 €
PRÊT PISCINE	1 500 000,00 €	20 ANS	du 31/03/2019 au 31/03/2038	1,44%-TX FIXE	66 146,72 €	20 304,96 €	1 434 797,28 €
Terrains budget Aéroport	853 714,49 €	20 ANS	du 1/06/2000 au 1/3/2020	Euribor 3 mois 0,071 %	15 035,76 €	0,11 €	15 035,76 €
TOTAL GENERAL	5 184 114,49 €				286 557,24 €	47 400,31 €	2 869 849,25 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) est de **2,68 années**.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

5. Niveau des taux d'imposition de l'année 2019

- taxe d'habitation : **4,98 %** ;
- taxe sur le foncier bâti : **3,72 %** ;
- taxe sur le foncier non bâti : **3,84 %** ;
- cotisation foncière des entreprises unique : **28,29 %** (taux cible de convergence, calculé à partir de la moyenne pondérée des taux de CFE des communes membres de la CCMD) ;
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **13,30 %**. Ce taux ne concerne pas le territoire des 32 communes incluses dans le périmètre du SICOTRAL.